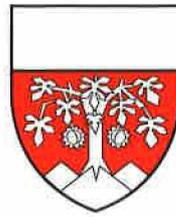


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable :
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :
Greffe municipal

Impression :
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Référendum

On se souvient qu'au mois de décembre 2005, le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'Etat, a décidé d'un nouveau report de charges du Canton sur les communes, à hauteur de **17 millions de francs**. L'Union des Communes Vaudoises et l'Association de Communes Vaudoises ont, comme elles l'avaient annoncé, lancé un référendum contre ce nouveau report de dépenses cantonales sur les communes, sous le titre : « **Non à une hausse déguisée des impôts** ». L'acte contesté a été publié dans la Feuille des Avis Officiels du 23 décembre 2005. Cela fait que le délai de quarante jours pour récolter les signatures, arrivant à échéance le 1^{er} février 2006, était pratiquement amputé d'une vingtaine de jours en raison des fêtes et des vacances de fin d'année. Malgré ce handicap, ce sont 31'742 signatures qui ont été récoltées. Ce résultat constitue un record jamais atteint car il représente entre 8 et 10 % du corps électoral cantonal.

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne qui soutenait unanimement ce référendum, a adressé le 9 janvier un tous-ménages à l'ensemble de la population de la Commune pour l'encourager à signer le référendum. Une information a également été faite par le soussigné lors de l'Assemblée de Commune du 12 janvier. Des listes de signatures étaient à disposition au Greffe communal et chez de nombreux commerçants du Mont. Cela nous a permis de récolter 843 signatures au Mont. Ce chiffre de 843 correspond au quart du corps électoral de notre Commune. C'est un magnifique résultat et la Municipalité tient à remercier toutes celles et ceux qui ont permis de l'atteindre.

Une bataille est gagnée, mais, la « guerre » ne l'est pas encore, car il y aura une votation cantonale sur ce référendum, probablement au mois de mai prochain.

Il faudra prendre une part active à la campagne précédant la votation et encourager les électrices et électeurs à participer massivement au scrutin.

Esplanade du Châtaignier

Les arbres sont comme les êtres humains, ils naissent, croissent, vivent souvent longtemps, vieillissent et finissent par mourir. C'est malheureusement le cas d'un certain nombre de tilleuls de l'Esplanade du Châtaignier qui, s'ils ne sont pas encore secs, deviennent dangereux en raison de leur âge avancé. Ils commencent à perdre des branches mortes. Constatant cela, le Service communal des parcs et promenades a demandé une analyse à un expert en dendrologie. Son avis est clair, il faut remplacer ces arbres si l'on veut éviter un accident dû à des chutes de branches. En conséquence, comme ce fut le cas pour l'allée de l'Eglise, il va falloir abattre quatorze tilleuls d'ici à cet automne. Ils seront remplacés, cette année encore par des châtaigniers.

Pyjama

A plusieurs reprises, j'ai signalé dans le Journal Aux 4 Coins du Mont, l'existence de ce service connu sous le nom de « Bus Pyjama », devenu « Pyjama ». Il s'agit de prestations des transports publics TL, LEB, CFF, qui desservent au départ de Lausanne, une soixantaine de communes, les nuits, du vendredi au samedi et du samedi au dimanche ainsi que la nuit du Nouvel An.

A fin décembre 2005, ce service a enregistré une nouvelle progression spectaculaire par rapport à l'année précédente. Les lignes des TL et du LEB ont transporté près de 45'000 passagers, soit environ 8'000 de plus que durant la même période de 2004. A ce chiffre, s'ajoutent environ 14'000 voyageurs utilisant ce même service nocturne mis à disposition par les CFF.

Le Mont est desservi par la Ligne n° 1 (St-François, Bergières, ch. du Grey, Blécherette, Casernes, Bellevaux, Le

Mont, Cugy, Bottens, Froideville), au départ de St-François à 02 h 00 et 03 h 45. Le nombre total de voyageurs était pour la course de 02 h 00 de 2'075 en 2003, de 2'154 en 2004 et de 2'947 en 2005. Pour la seconde course, celle de 03 h 45, les chiffres sont de 1'085 personnes en 2003, 1'135 en 2004 et 1'440 en 2005.

Pour cette année, les horaires sont inchangés, soit départs de St-François à 02 h 00 et 03 h 45, les nuits du vendredi au samedi, du samedi au dimanche et la nuit du Nouvel An. Le titre de transport est le billet ou l'abonnement TL ou Mobilis, avec un supplément de **Fr. 2.-** à payer au distributeur automatique de St-François.

Daniel Grosclaude
Syndic

De la Municipalité

Concept « Molok »

L'installation, à titre d'essai, de cuves semi-enterrées du type « Molok », sur trois sites de notre Commune, a rencontré un écho très favorable auprès des habitants des quartiers concernés. Il faut rappeler que l'implantation de ce système est étudiée en fonction d'un



Concept « Molok »

certain nombre d'habitations, dont les propriétaires ont été dûment avisés. Il n'est en principe pas destiné à d'autres utilisateurs. L'élaboration d'un plan directeur devrait permettre de poursuivre cet effort de rationalisation du ramassage des déchets ménagers.

Il est dès lors regrettable de constater que certaines personnes peu scrupuleuses, confondent ce système de collecte des ordures ménagères, avec la déchetterie de Manlout, dont les heures d'ouverture sont les suivantes: tous les mardis de 08h00 à 12h00; tous les jeudis de 15h00 à 19h00; tous les samedis de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Nous vous remercions de votre compréhension

L'ambrosie, une plante dangereuse



La plante, qui commence sa croissance dès fin avril et dissémine son pollen entre la mi-août et octobre, pousse sur tous les

types de sols ouverts et peut atteindre une taille de 1 m. Les pollens de l'ambrosie sont très allergènes, ils provoquent des rhinites, des conjonctivites et chez certaines personnes allergiques, des crises d'asthme. Localisées dans les jardins et le long des chemins, ces plantes doivent être arrachées avec la racine, en portant des gants, voire un masque de protection et déposées avec les ordures ménagères, en aucun cas avec les déchets verts, ou le compost. Coupée à la base de la tige, la plante développe rapidement de nouvelles branches florales. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez consulter le site: www.racchangins.ch

Le processionnaire du pin



Ce genre de papillon appelé «le processionnaire du pin», redouble d'activité dans la région lémanique. Ses chenilles se nourrissent d'aiguilles de pins. Les chenilles de printemps sont recouvertes de fins poils urticants provoquant chez l'être humain, une irritation de la peau semblable à des piqûres d'orties. Il est déconseillé de s'installer pour un pique-nique ou un bain de soleil à proximité de pins fortement attaqués, car les poils disséminés dans ces endroits risquent d'importuner les personnes sujettes aux allergies. Les nids gris argentés que les chenilles tissent dans les couronnes des arbres, se remarquent bien. Dans les jardins, il est possible de découper les nids au cours de l'hiver et de les brûler; ce travail doit s'effectuer en se protégeant les mains avec des gants.

Vin de la Commune

La Municipalité met en vente par carton de 6 bouteilles, du vin blanc et rouge, Saint-Saphorin 2004, sélectionné à la cave Bourg-de-Plaît, « Réserve de la Commune », au prix de **Fr. 80.-** le carton.

Les cartons de vin pourront être retirés contre paiement comptant. Contact préalable auprès de M. M. Bourquin, tél. 079 299 90 22.

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au n° de tél. 021 651 91 91 jusqu'au 10 juin 2006.

Prix par stère:

Hêtre	Fr. 75.-
Frêne et autres	Fr. 65.-
Transport à domicile	Fr. 30.-

Les stères de bois livrés ou pris en forêt sont en bûches d'un mètre de long, cerclés en ballots.

Bernard Chabloz
Municipal

Journée des «Aînés» 2006

Notre traditionnelle Journée des Aînés aura lieu le mercredi 21 juin 2006 sur l'Esplanade du Châtaignier où vous serez accueillis dès 11 heures.

Comme les années précédentes, les accompagnants seront les bienvenus, moyennant toutefois une participation arrêtée à **Fr. 50.-** par personne; il y aura lieu d'en faire mention sur le bulletin d'inscription. Ce dernier, déjà muni de votre nom et adresse, sera à retourner au Greffe municipal jusqu'au vendredi 9 juin, en indiquant si vous souhaitez bénéficier d'un transport.

Le Greffe municipal



Passeport vacances Programme 2006

Le passeport vacances vous propose à nouveau de multiples activités manuelles, sportives, visites guidées et bien plus encore, et sera **en vente du lundi 8 mai au mercredi 10 mai 2006.**

C'est pour qui?

Garçons et filles de 10 à 15 ans nés entre le 01.07.1990 et le 30.06.1997

C'est quand?

Lundi 10 juillet au dimanche 23 juillet et lundi 7 août au dimanche 20 août 2006

Ça coûte Combien ?

- **Passeport « traditionnel »**
Fr. 50.- pour deux semaines,
Fr. 45.- pour le 2^e enfant et suivants, donne droit aux activités, aux transports, piscines, etc...
- **Passeport « farniente »**
Seulement pour les 13-15 ans
Fr. 35.- pour deux semaines, donne droit uniquement aux transports, piscines et musées.
Il donne également droit à 5 entrées de cinéma, l'après-midi, du lundi au vendredi, aux séances fixées avant 19h00, dans les salles Europlex et FlonPlex.

Ça se passe Comment ?

La vente du passeport vacances aura lieu:

- du lundi 8 au mercredi 10 mai 2006 de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 dans les bureaux de l'Administration communale, rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Important!!!

se présenter avec une photo formant passeport paiement du prix à l'inscription

Attention, le nombre de passeports est limité, dépêchez-vous!!!

Police municipale

Recensement des chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils sont tenus de déclarer au Service de police jusqu'au 10 avril 2006:

1. Les chiens acquis ou reçus;
2. Les chiens nés et restés en leur possession;
3. Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année, pour radiation;
4. Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours à l'autorité communale par le propriétaire ou le détenteur.

Il est rappelé que chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile du propriétaire de l'animal.

En outre, depuis plusieurs années déjà (1^{er} avril 1999), l'obligation de faire vacciner les chiens contre la rage est supprimée. Toutefois, à des fins de prévention de la santé publique et animale, nous vous recommandons vivement de faire vacciner votre chien contre cette maladie.

R. Leder, Commissaire



Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils sont tenus de déclarer au Service de police jusqu'au 10 avril 2006:

1. Les chiens acquis ou reçus;
2. Les chiens nés et restés en leur possession;

3. Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année, pour radiation;
4. Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours à l'autorité communale par le propriétaire ou le détenteur.

Propriétaire:

Nom: [] Prénom: [] Né(e) le: []

Adresse: [] N°: [] Localité: []

Tél. privé: [] prof.: [] autre: []

Chien:

Biffer ce qui ne convient pas

Nom usuel: [] Fonction: compagnie, AVS/AI, prest. compl. police/armée, catastrophe ou aveugle

Race: []

Couleur: [] Statut: actif, mort ou donné

Date naiss.: [] Sexe: [] Date: []

Acquis le: [] Rage, date du dernier vaccin: []

Remarques: []

REPERTOIRE DES LIEUX DE RENCONTRE ET DES SERVICES POUR PARENTS, ENFANTS, ADOS AU MONT-SUR-LAUSANNE

	0 – 6 ans	6 –11 ans	12 –18 ans	Adultes
Centre médico-social ☎ 021 652 22 11	<ul style="list-style-type: none"> • Visites à domicile • Consultation de puériculture • Groupe de rencontres parents-enfants, mardi après-midi 			<ul style="list-style-type: none"> • Visites à domicile • Groupe de rencontres parents-enfants, mardi après-midi • Groupe d'accompagnement d'un proche âgé, malade ou handicapé
Services - Aides	<u>Réseau de mamans de jour</u> (accueil familial) Mme M. Fitzé, ☎ 021 882 53 02 <u>Jardin d'enfants Les Moufflets</u> Mme G. Wyss, ☎ 021 652 14 66 <u>Garderie – Nursery P'tits Loups</u> ☎ 076 569 17 67 <u>Atelier d'expression</u> Mme F. Brandt ☎ 021 653 42 86	<ul style="list-style-type: none"> • Service de psychologie, psychomotricité et logopédie, Psychologues scolaires, psychomotriciennes, logopédistes, ☎ 021 651 04 30 • Service médical scolaire, ☎ 021 653 16 92 • Orientation professionnelle, ☎ 021 653 23 66 • Association des Parents d'Elèves (APE), ☎ 021 652 38 91 ou 021 653 73 35 		<ul style="list-style-type: none"> • Société de développement M. S. Allaz, ☎ 021 653 52 64 079 735 40 46
Paroisse catholique de Saint-Amédée, Bellevaux Secrétariat : le matin, lundi au vendredi, ☎ 021 647 22 32	<ul style="list-style-type: none"> • Eveil à la foi 	<ul style="list-style-type: none"> • Catéchèse 	<ul style="list-style-type: none"> • Catéchisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Messes • Diverses rencontres
Paroisse protestante du Mont-sur-Lausanne Secrétariat : le matin, mardi au vendredi, ☎ 021 652 92 80 paroissiedumont@bluewin.ch	<ul style="list-style-type: none"> • Visite à domicile après la naissance (renseignement au secrétariat) • Eveil à la foi (0-5 ans), (renseignement au secrétariat) 	<ul style="list-style-type: none"> • Culte de l'enfance Mme R. Matthey, ☎ 021 652 70 47 • Pré-catéchisme « Passage » 5^e et 6^e année les jeudis de février à mai 	<ul style="list-style-type: none"> • Catéchisme 7^e année Past. G. Lasserre 021 625 23 93 • Catéchisme 8^e année Programme régional à la carte • Catéchisme 9^e année Past. Ch. Heyraud 021 652 21 47 • Jeunes Paroissiens, dès 14 ans jusqu'à 25 ans, M. D. Juvet, ☎ 021 652 95 31 Mlle F. Henny, ☎ 021 652 74 20 	<ul style="list-style-type: none"> • Cultes • Cellules de prière • Etudes bibliques • Camps • Evénements
Sports et loisirs	<u>Gym parents/enfants</u> Mme O. Brégeon 078 632 76 76 <u>Education aquatique</u> Mme K. Gaussen, ☎ 021 801 78 19 <u>Initiation musicale Willems</u> dès 4 ans, Mme G. Stoeri-Bonis 078 853 86 59	<u>Bibliothèque, collège du Mottier A</u> , lundi et vendredi 15h30-16h30 <u>Ecole de musique</u> , aux collèges du Mottier et du Grand Mont à 15h30 ; M. R. Monnier, secrétariat : ☎ 021 625 26 76, fax 021 625 55 84, mobile. 079 412 29 53 <u>Manège et école d'équitation</u> , M. A. Berger, ☎ 021 652 99 11 <u>Renens-natation</u> , Secrétariat, ☎ 021 652 11 61 Skate park au Grand-Mont <u>Jeunesse Le Mont</u> (Fédération des Jeunes campagnardes) M. J. Aebischer, ☎ 021 652 02 22		<u>Aqua Gym</u> mardi, mercredi et vendredi de 21h à 22h, piscine du Mont, renseignements et inscription 079 210.37.26 <u>Pétanque du Mont</u> M. F. Duperret, ☎ 021 653 26 49 petanquelemont@swissonline.ch <u>L'Echo des Bois</u> (chorale) M. G. Joly, ☎ 021 652 68 18 <u>Gym des aînés</u> , Mme Chenevard, et Mme Debétaz, jeudi matin 9h30-10h30 salle de paroisse

POUR TOUTES LES CATEGORIES D'AGES

<p>Centre médico-social tél. : 021 652 22 11</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soins à domicile si problème de santé par infirmières, ergothérapeutes, assistantes sociales et aides familiales • Repas à domicile • Service d'aide à la famille. Service des bénévoles : transport, visites etc..., renseignements Mme A.-L. Zingre ☎ 021 651 91 91 	
<p>Services - Aides</p>	<p><u>Agence communale d'assurance sociale</u>, Mme A.-L. Zingre, tél. : 021 651 91 91 <u>Association des Parents d'Elèves (APE)</u>, Troc d'habits d'hiver / vente de jouets / conférences, présidente : Mme B. Ravessoud, tél. : 021 652 38 91 ou Anne Zimmermann, tél. 021 653 73 35 <u>Grande salle et foyer au Petit-Mont</u>, location, réservation : Mme Chappuis, tél. 021 651 91 91</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le marché : derrière l'Eglise (jeudi après-midi) 	
<p>Sports et loisirs</p>	<p><u>Poterie</u> Mme M. Seymour, ☎ 021 652 01 67</p> <p><u>Dojo du Jorat (self-defense)</u> M. Th. Péclard, tél. : 079 621 18 41</p> <p><u>Manège et école d'équitation</u> M. A. Berger, tél. : ☎ 021 652 99 11</p> <p><u>Tennis-club au Châtaignier</u> M. Rodolphe Von Wartburg, ☎ 021 652 77 84; ouverture des installations lundi au samedi 8h00-22h00, le dimanche 8h00-20h00</p>	<p><u>Piscine du Mont ouverte au public</u> Mardi 18h-21h, Mercredi (enfants 14h-16h) 18h-21h Jeudi 20h-22h, Vendredi 18h-21h</p> <p><u>Féd. Suisse de Gymnastique</u> M. Daniel Besson, ☎ 021 652 14 59 / 079 345 08 18</p> <p><u>Football-club</u> Président : M. Serge Duperret, ☎ 079 239 71 76 Juniors : M. J.-M Matthey, ☎ 079 292 67 89 Seniors : M. J.-P Muller 021 652 93 29 www.fclemontlausanne.ch</p> <p><u>Volleyball-club</u> Mme Mailys Mauguen, ☎ 021 653 91 70</p> <p><u>Union Instrumentale</u> (fanfare), case postale 483, 1052 Le Mont M. P.-A. Witzig, tél. : ☎ 021 881 59 56 / prof.021 315 34 14</p> <p><u>Concerts à la Grande Salle, et à l'Eglise</u> : annoncés dans « Les Quatre Coins du Mont »</p>
<p>Fêtes de village</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Foire de mai au Petit Mont • 1^{er} août au Châtaignier • La Torrée du 2 août au Châtaignier • La Mi-été aux Planches, tous les 2 ans • La Saint-Nicolas au Grand-Mont • Le Feu de l'Avent au Chalet de la ville 	<p>Autres informations pratiques Horaires de la poste : Lu –Ve 8h00-12h00 ; 14h00-18h00 Sa 8h00-11h00</p> <p>Horaires de l'administration communale, ☎ 021 651 91 91 Lundi – Vendredi : 8h00-11h30 ; 13h30-16h30 Lundi : contrôle des habitants 8h00-11h30 ; 13h30-18h</p> <p>Site internet : www.lemontsurlausanne.ch</p> <p>Police du Mont : ☎ 021 651 91 70</p>

De nos Institutions



Paroisse du Mont

Le printemps est déjà là !

Aux Rameaux, le dimanche 9 avril à 10h00, nous vivrons la bénédiction des catéchumènes qui terminent leur catéchisme. Suit **Pâques...**

Savons-nous encore ce que signifie cette fête ?

Partout autour de nous, débordent des étalages d'œufs et de lapins en chocolat de toutes les couleurs : blanc, brun, noir, en nougat ; de toutes les grandeurs : du mini au maxi... fourré, vide... C'est joli et appétissant, symbole de la vie qui recommence. Mais quelle vie commence ? et au prix de quel sacrifice ?

Le petit enfant fêté à Noël, né dans une crèche à l'abri des « grands » du monde de l'époque a bel et bien grandi, il est devenu homme et il est resté pleinement Fils de Dieu, ne perdant jamais de vue le but de la mission confiée par son père, Dieu. Celle de rétablir l'alliance que Dieu avait faite avec chaque être humain.

Pâques est cet événement exceptionnel qui met un terme à notre isolement, alors que Jésus, lui, doit vivre à ce moment l'abandon de tous ; les autorités religieuses de ce temps-là, ses amis les plus proches, les disciples qu'il avait lui-même choisis, ceux qu'il avait guéris, ceux qui le suivaient et l'acclamaient. Quelques jours auparavant, tous crient et veulent le faire mourir. Même Dieu l'a laissé seul accomplir son devoir.

« De nouveau, Jésus pousse un grand cri et il meurt. A ce moment-là, le grand rideau qui est dans le temple se déchire en deux morceaux, depuis le haut jusqu'en bas. La terre tremble, les rochers se fendent. Les tombes s'ouvrent, et les corps de beaucoup d'amis de Dieu, qui étaient morts, se réveillent. Plus tard, quand Jésus se réveille de la mort, ils sortent des tombes. Ils entrent dans Jérusalem, la ville sainte, et ils se montrent à beaucoup de gens. L'officier romain et les soldats qui gardent Jésus avec lui voient que la terre tremble. Ils voient aussi tout ce qui se passe. Alors ils ont très peur et ils disent : « *Vraiment, cet homme était fils de Dieu !* » (Matthieu 27.50 à 54). »

Pâques, événement extraordinaire de la victoire de la Vie sur la mort. Par la résurrection de Jésus, la puissance de la vie et de l'espérance nous invite à la reconnaissance et à l'adoration.

Prière pour tous

Prier c'est l'essence même de notre vie chrétienne.

Celui qui prie se trouve dans la présence de Dieu. Il se laisse aimer par Lui. Il accueille son pardon et ses dons.

Prier, c'est tout un cheminement de vie : il faut apprendre à quitter un rythme efficace de travail pour entrer dans l'inefficacité apparente de la prière.

Prier, c'est une invitation du Christ à prendre du temps avec Lui pour partager soucis et préoccupations.

Voilà pourquoi le Conseil de paroisse vous informe avec joie qu'à partir du mois de mars, deux personnes habilitées pour ce service vous accueilleront pour prier avec vous à la Chambrette (dans la petite maison devant l'église).

- Les 1^{er}, 3^e et 5^e dimanche après le culte, dès 11h15
- Les 2^e et 4^e jeudi du mois entre 17h00 et 19h00, sauf les vacances scolaires et les jours fériés

Ce moment se passe en toute confidentialité et s'adresse à tous, quelles que soient vos convictions.

Venez tout simplement, sans rendez-vous, et rappelons-nous ensemble les paroles de Jésus :

« Je vous le déclare encore, si deux d'entre vous, sur la terre, se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. »

Car, là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Matthieu 18, 19-20)

Pour la Paroisse :
Chantal Hoegger-Romy

Au service de la population

Fête des Bouchers et sa course aux œufs

Lundi de Pâques 17 avril 2006

Esplanade du Châtaignier
Le Mont-sur-Lausanne
(cantine chauffée)

Venez nombreux vivre avec nous ces euphoriques instants qui étaient si chers à nos ancêtres. Afin de participer à la couverture des frais d'organisation (orchestre, costumes, autorisations diverses) une modique somme sera perçue à l'entrée. Un ruban de fête vous donnera droit au spectacle des joutes récréatives de la journée, bal compris. Les enfants jusqu'à 10 ans ont l'entrée gratuite et reçoivent même un œuf cuit et teint.

Dès 11 heures restauration chaude, au menu : assiette de cochonnaille (sau-

cisse à rôtir, ariau, fricassée, purée, salade).

Programme de la journée :

- Concours public de pelage des œufs
- Cortège costumé relatant la tradition
- Officielle course aux œufs
- Course aux œufs pour enfants
- Concert de la Chorale des Bouchers
- Bal champêtre
- Restauration · Salade aux œufs

Organisation :

Chorale des Bouchers de Lausanne.
Renseignements dès 9 heures au n° de tél. 1600.

Nouveau au Mont

Cours de calligraphie pour débutants

Découvrir les bases de la calligraphie à travers l'écriture Caroline et son histoire et réaliser un ouvrage de votre choix grâce à vos nouvelles connaissances vous tente ? Alors n'hésitez plus à pénétrer dans le monde passionnant de la belle écriture !

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à me contacter :

Karine Laubscher
Ch. Champ des Pierres 4, 1052 Le Mont
Tél. 021 653 29 01
du lundi au vendredi dès 14h00

Bon à savoir

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous informons qu'à dater du 25 février 2006 nous avons mis fin à nos activités de thérapeutes au sein du cabinet du Mont-sur-Lausanne. Nous reprendrons en effet pendant quelque temps, et comme par le passé, une activité professionnelle dans des organisations humanitaires où nous serons impliqués dans des programmes médico-sociaux et de droits de l'homme dans un pays en voie de développement.

Avec tous nos remerciements.

Pierre & Heather Fasseaux,
Rte du Grand-Mont 10, 1052 Le Mont

Vacances sportives 2006/2007

Un catalogue de plus de 280 camps de sport organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver par diverses institutions vient de paraître. Ces camps sont ouverts aux enfants et aux jeunes âgés de 4 à 20 ans et plus.

Cette liste peut être obtenue **gratuitement** sur simple appel téléphonique au :

• **Service de l'éducation physique et du sport**
Ch. de Maillefer 35, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 39 51, matin uniquement.



Photo: th. Echenard

Photo prise à Ste-lucie

New Life

Nouvelles du constructeur amateur Thierry Echenard et son épouse Patricia et leur fils Marvin, qui ont suivi l'itinéraire suivant: été 2005 Les Canaries, puis le Cap Vert et enfin la grande traversée de l'Atlantique, 20 jours sans terre pour rejoindre la Guadeloupe.

Février 2006 en Martinique, Ste-Lucie, St-Vincent, mars 2006 Bequia et enfin la descente dans les îles Grenadines pour rejoindre le Venezuela.

Martine Pache

De nos Sociétés



Société de Développement

Assemblée générale du 8 février 2006

C'est devant une soixantaine de membres cotisants que le Président a ouvert la 60^e Assemblée générale et cela en remerciant les personnes présentes, les Autorités communales et les présidents des Sociétés locales, de consacrer leur soirée à la Société de Développement du Mont.

Le rapport présidentiel a permis de constater que les manifestations 2005 eurent un beau succès populaire. Mais les infrastructures plus importantes et les animations proposées coûtent cher, ce qui ne permet pas de faire des bénéfices lors de nos manifestations. Cela dit, la situation financière reste saine. Le Président annonce une démission au sein du Comité. En effet, Mme Christiane Ruffieux, membre depuis 7 ans nous quitte. Christiane s'est dévouée pleinement dans sa tâche principale qui était l'organisation des concerts à l'église. Une nouvelle personne nous rejoint dans le Comité, il s'agit de M. Valter Spinazza.

Composition du Comité 2006 :

Président: Stéphane Allaz
Vice-prés.: Alexandre Cevey
Caissier: Rolf Schneider
Secrétaire: Manuela Lehmann Chardonnens
Membres: Florence Zahnd
Stéphanie Cevey
Silvia Amaudruz
Valter Spinazza.

Réception des nouveaux habitants

Comme il est de coutume chaque année, et suite à l'assemblée générale de la «SDM», nous avons accueilli les nouveaux habitants du Mont de l'année 2005. Environ 80 nouveaux montaines et montains ont pris part à cette soirée et ont pu découvrir leur nouvelle Commune à travers la présentation de notre Syndic et des Présidents des Sociétés locales. Diverses animations ont agrémenté la soirée. Un grand merci aux Paysannes Vaudoises pour la collation servie.

Prix du mérite

Ce prix est destiné à récompenser et honorer une ou plusieurs personnes qui se sont distinguées dans des domaines sportifs, artistiques, culturels, professionnels ou de dévouement. Les prix du mérite 2005 ont été remis à: Mlle Florine Henny, musicienne accordéoniste, qui a notamment reçu le 1^{er} prix des Jeunesses musicales Suisses 2003 ainsi que le 1^{er} prix à la Coupe

suisse d'accordéon 2003. Florine fait des études professionnelles au Conservatoire de Berne; ainsi qu'à M. Jean-David Lehnerr qui pratique en plus du cyclisme, le monocycle. Il a gagné le 1^{er} prix «Lilanu Zirkuspreiss» 2005 à Munich avec l'Ecole du cirque de Lausanne, le Grock d'or 2005 ainsi que le 1^{er} prix du Festival du cirque de Confignon. Félicitations à ces deux jeunes montains qui nous ont présenté un beau petit spectacle à l'occasion de la remise des prix.

Fête de mai

Ouf! Le printemps qui se préparait en coulisse est entré en scène, et le printemps au Mont c'est aussi la Fête de mai qui approche. Elle se déroulera le samedi 13 mai 2006 sur la Place du Petit-Mont. Le soleil a d'ores et déjà confirmé sa présence, tout en sachant que les fameux «Saints de Glace» viennent parfois lui mettre un manteau!

Si vous désirez participer à cette manifestation pour y tenir un stand, il vous suffit de compléter le bulletin de participation ci-dessous et de le retourner pour le 8 avril 2006 au plus tard. Ne tardez pas à vous inscrire, nous vous remercions d'avance de votre prochaine participation.

Exposition destinée aux artistes et artisans du Mont

Dans le cadre du 60^e anniversaire de la «SDM», et sur l'initiative des anciens présidents de la société, sera organisée une exposition des artistes et artisans du Mont uniquement. Cette exposition aura lieu au Châtaignier, les samedi 11 et dimanche 12 novembre 2006. Les œuvres et objets pourront être vendus ou non.

Donc à vous, artistes et artisans montains, ce week-end vous est consacré afin que la population puisse faire votre connaissance.

Pour tout renseignement:

Mme Josette Corbaz, tél. 021 652 00 23

Stéphane Allaz
Président

Société de Développement Bulletin d'inscription à la Fête de Mai le samedi 13 mai 2006

Nom:
Prénom:
Rue:
Localité:
Tél. prof./privé:
Nombre de bancs désirés:
Nombre de bancs personnels:
Produits exposés ou mis en vente:

Veillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 8 avril 2006** à:
Florence Zahnd, Av. de Valmont 18, 1010 Lausanne

Exposition «artistes et artisans» du Mont

Nom:
Prénom:
Adresse:
Tél. prof:
Tél. privé:
Objets exposés:

A retourner à:
Stéphane Allaz
Montenailles 78, 1052 Le Mont



Jeunesse du Mont

Gambas à gogo

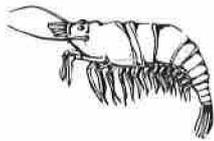
Le 29 avril 2006

Esplanade du
Châtaignier

Fr. 40.- par personne

De 5 à 12 ans:

Fr. 1.- par année



Inscription au 076 568 01 98

Délai d'inscription: 18 avril 2006

Attention! Tour de Jeunesse du Mont au Châtaignier les 16 et 17 juin 2006. Caveau

Plus d'informations: Stand boissons de la jeunesse lors de la Foire de Mai.



Pétanque du Mont

Au vu du succès de notre club qui compte pas loin de 150 membres (dont 68 actifs et 40 licenciés) nous tenons à développer notre section juniors afin de partager et de faire connaître notre sport, ainsi que d'assurer la pérennité de notre société.

Notre section juniors s'est déjà distinguée dans des concours officiels avec un titre de champions et vice-champions vaudois, vainqueurs Coupe vaudoise et une 1/2 finale en Championnat suisse.

Pour les intéressés, voici quelques renseignements:

Notre boulodrome se trouve sur l'Esplanade du Châtaignier.

- Jeux de boules à disposition.
- Cotisations gratuites pour les juniors.
- Les entraînements ont lieu de mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 début le 26 avril 2006, ils sont ouverts à tout jeune désirant s'initier ou se perfectionner.
- Les concours ont lieu principalement le samedi après-midi.



Boulodrome de la Société de Pétanque du Mont

- Pour tout renseignement complémentaire, contacter notre entraîneur: Thierry Moisan au 079 540 90 88 ou par mail à thierry.moisan@generali.ch.

Pour les retraités de notre Commune, nous vous informons que vous êtes les bienvenus, notre boulodrome vous est ouvert le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00 où vous pouvez vous y détendre en compagnie d'une quinzaine de membres de notre section vétérans.

Nous rappelons à tous nos horaires d'ouverture du boulodrome:

- Mardi soir de 19h30 à 23h30
- Mercredi après-midi dès 13h30, juniors et vétérans
- Jeudi soir de 19h30 à 23h30
- Samedi de 13h30 à 18h00
- Dimanche matin de 10h00 à 13h00
- Les jeux externes sont disponibles à tous (sauf lors de concours de la Société).

Nous espérons que ces quelques lignes vous ont motivé à venir nous trouver pour passer de bons moments.

Pour la Société
Th. Moisan et P.-A. Hauswirth



Ordre de la Poêle

Messieurs, vous aimez faire la bonne cuisine?

L'«Ordre de la Poêle» est un club d'hommes qui veut dans la convivialité:

- Développer les connaissances culinaires et le goût de la bonne cuisine.
- Développer l'amitié autour de bons plats.

Depuis 40 ans, un jeudi par mois, deux membres de notre club élaborent un menu et concoctent le repas, souvent aidés par les convives qui s'intéressent à l'exécution des recettes du menu présenté.

Pas de vedettes, mais des gourmets intéressés et actifs qui aiment aussi parfois relayer leurs compagnes aux fourneaux. Du reste, deux fois par an, les dames sont invitées afin de pouvoir

apprécier les talents culinaires des membres du club.

A ceux qui s'intéressent, prenez contact avec les soussignés, ne serait-ce que pour voir au cours d'une soirée comment cela se passe.

Nous participons également aux fêtes villageoises telles que la Foire de Mai ou la St-Nicolas, n'hésitez pas à nous approcher!

Contacts auprès de:

- Gil Schelker, chemin du Milieu 12, 1052 Le Mont, Tél. 021 652 89 93
- Geri Morf, chemin du Verger, 1052 Le Mont, Tél. 021 652 73 28.

Nous vous accueillerons avec plaisir.



FSG Le Mont

Assemblée générale du 3 février 2006

L'assemblée a renouvelé son comité:

Président	Daniel Besson
Vice-Président	Vacant
Prés. technique	François Barrat
Caissière	Karin Baud
Secrétaire	Vacant
Membres adj.	Patricia Annen-Joerg Chantal Thöni

Comme vous pouvez le constater, le comité manque cruellement de force vive, si une personne est intéressée pour un poste, elle peut demander des renseignements directement à Daniel Besson au 021 652 14 59.

Le bilan de la société est réjouissant, 17 groupes actifs regroupant plus de 390 membres et 31 monitrices et moniteurs pour la plupart formés Jeunesse & Sport.

Neuf membres ont reçu leur diplôme de membres honoraires, félicitations pour leur fidélité.

L'assemblée a en outre décidé de maintenir le montant des cotisations:

- Enfants jusqu'à 15 ans: Fr. 60.-
- Dès 16 ans et adultes: Fr. 100.-
- Parents-enfants: Fr. 100.- + Fr. 50.- pour faire partie d'une autre section.

La sortie hivernale de la Gym du 19 février 2006

Une fois de plus, les gymnastes du Mont ont montré qu'ils n'étaient pas frileux et qu'ils n'hésitaient pas à sortir en plein hiver de leur douillette salle de gym pour aller faire du sport en plein air. Les prévisions météo n'étaient pas favorables et pourtant, personne n'a renoncé à passer ce dimanche sur une paire de raquettes afin d'affronter les sommets qui dominent le secteur de la Lécherette dans les Alpes vaudoises. Sous la conduite de Dédé, notre guide expérimenté, notre groupe composé de

plus de 45 personnes a résolument affronté des pentes à forte déclivité pour atteindre à 13h00 le restaurant aux Monts Chevreuils, où une portion de pâtes nous a donné les forces de revenir sur la station en découvrant, au passage, le merveilleux paysage de cette région. Le soleil nous a récompensé de notre effort en s'imposant souvent sur les nuages. Comme d'habitude, une fondue bien méritée a clôturé notre sortie. Un grand coup de chapeau à Edgar Raeber qui nous a magistralement organisé cette journée qui s'est voulue sympathique et conviviale. C'était une super-réussite et on se réjouit l'année prochaine.

Site Internet www.fsglemont.ch

Depuis le 6 février, le site Internet de notre société a été ouvert. Vous pouvez déjà accéder aux informations essentielles comme le plan des entraînements, la liste des monitrices et moniteurs et le calendrier des manifestations. Petit à petit, ce site conçu et créé par Vincent Odier, s'étoffera au gré des manifestations à venir.

Pour nos membres

Le match aux cartes interne est prévu le 21 avril, réservez d'ores et déjà la date.

Le Président
Daniel Besson



Société de tir

Le tir obligatoire doit être accompli jusqu'au 31 août 2006.

Nous rappelons aux tireurs astreints domiciliés dans la Commune que le fait d'accomplir leurs tirs obligatoires dans des stands se situant dans des commune voisines, peut occasionner une facturation de frais



FSG - Sortie à ski

Photo: Archives de la Société

importants à la commune de domicile, inhérents à l'accueil de ces tireurs.

Les tireurs astreints domiciliés au Mont-sur-Lausanne ainsi qu'à Cugy disposent d'un stand assigné pour les tirs obligatoires qui se situe sur la place du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne.

La société de tir propose 4 journées de tirs obligatoires dans l'année, n'attendez pas la dernière minute, mais rendez-vous au stand dès les premières séances de tirs obligatoires. Lors du dernier jour de tir, fixé à la fin août, nous sommes parfois contraints de renvoyer des tireurs en raison du dépassement de l'horaire fixé par l'ordonnance sur la protection contre le bruit.

En 2006, sont astreints au tirs obligatoires, les militaires astreints au service dès l'école de recrues et jusqu'à la classe d'âge 1972. Les militaires licenciés de l'armée en 2006, ne sont plus astreints au tir cette année-là. Licenciements en 2006 les classes 1972 et les classes 1973 à 1976, au cas où les

obligations militaires ont été remplies. Pour toutes questions, contacter le chef des tirs, Serge Casarotto au n° de tél. 079 663 46 25.

Calendrier des tirs obligatoires 2006

Samedi 29 avril 2006	09h30-11h30
jeudi 18 mai 2006	17h30-19h00
samedi 24 juin 2006	09h30-11h30
samedi 26 août 2006	09h00-12h00

Si vous êtes intéressés par le tir au fusil d'ordonnance à 300 m ou au pistolet d'ordonnance à 25 m, alors venez nous rejoindre lors de nos exercices vous serez les bienvenus. Nos activités sont également ouvertes aux dames et aux jeunes dès l'année de leur 17 ans. Vous trouverez le détail des activités sur le programme 2006 et sur notre site internet <http://stcm.free.fr>

Belle saison de tir à nos membres et à bientôt à tous les intéressés au tir.

Le Président
Michel Chardonens



FSG - Sortie à ski

Photo: Archives de la Société

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Mois	jours	Date	Activités	Agape	Salle	S'inscrire	Lieu / Stand	de	à	de	à
Mars	Samedi	4	Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Samedi	11	Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Samedi	25	Tir à prix et Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
Avril	Samedi	1	Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Samedi	8	Tir à prix et Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Jeudi	13	Championnat groupe préalable		X	s'inscrire	Le Mont			17h00	19h00
	Samedi	22	Championnat de groupe		X		Le Mont	09h30	11h30		
	Samedi	29	Programme obligatoire				Le Mont	09h30	11h30		
Mai	Samedi	6	Tir à prix et Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Jeudi	11	Tir en campagne préalable		X	s'inscrire				17h30	19h00
	Samedi	13	Tir à prix et Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Jeudi	18	Programme obligatoire				Le Mont			17h30	19h00
	Samedi	20	Tir en campagne		X		Le Mont	09h30	11h30		
Juin	Samedi	3	Tir à prix et Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Samedi	10	Jeunes Tireurs				Le Mont	09h30	11h30		
	Jeudi	22	Tir à prix		X		Le Mont			17h30	19h00
	Samedi	24	Programme obligatoire				Le Mont	09h30	11h30		
Juillet	Samedi	1	Giron de tir des Jeunes Tireurs	X	X		Le Mont	09h30	11h30		
	sous réserve Samedi	2	Tir cantonal Valaisan			s'inscrire				Communication ultérieure	
Août	Samedi	19	Tir à l'aigle chalet des Pueys			s'inscrire	Châtel-St-Denis				
	dernier jour Samedi	26	Programme obligatoire				Le Mont	09h00	12h00		
	Jeudi	31	Tir à prix				Le Mont			17h30	19h00
Septembre	Samedi	2	Tir amitié et inaug du drapeau	X	X		Le Mont	09h30	11h30		
	Jeudi	7	Tir à prix				Le Mont			17h30	19h00
	Samedi	9	Tir à prix				Le Mont	09h30	11h30		
	Jeudi	14	Tir mousqueton	X	X		Le Mont			17h30	19h00
	Samedi	23	Tir de clôture	X				09h30	11h30		
Octobre	Vendredi	6	Tir de nuit			s'inscrire	Concise				
Novembre	Vendredi	3	Souper de clôture		X	s'inscrire				Communication ultérieure	

Tir au pistolet 25m au stand de Vernand

Avril à Juin	Mardi	11/25 avril 2/16 mai 6/20 juin	programme obligatoire				Vernand			17h00	18h30
Mai	Samedi	20	Tir en campagne			s'inscrire	Vernand			14h00	16h00
Juin	Samedi	17	Tir à prix				Vernand			14h00	16h00
Août	Mardi	29	Tir à prix				Vernand			17h00	18h30

Remarques:

Tirs obligatoires: Prendre le livret de performance ou de tir + pour astreints le livret de service et l'invitation PO

Tir en campagne: Gratuit pour les citoyens Suisses n'oubliez pas le livret de performance ou de tir

Questions, inscriptions, munition pistole auprès de Serge Casarotto, Chef des tirs au no de téléphone 079 663 46 25

Important : !! Les guichets seront fermés une demi-heure avant la fin des tirs !

Tirs d'autres sociétés au stand du Châtaignier

Juin	Vendredi	16	Les Abbayes d'Epalinges				Le Mont	09h30	12h00	13h30	17h30
	Samedi	17	Les Abbayes d'Epalinges				Le Mont	09h30	12h00		
Août	Vendredi	26	Tir de la Diana				Le Mont			14h00	19h00
	Samedi	27	Tir de la Diana				Le Mont	09h00	12h00	13h00	16h00

FÊTE DE MAI 13 MAI 2006



Votre Société de Développement

**PLUS DE
80 STANDS**

PROGRAMME

✱ Dès 9 heures

- Brocante • Artisanat • Sociétés locales
- Repas chauds et froids • Géraniums

✱ L'Union Instrumentale

et ses « Concerts-apéros »

✱ Musique • Ambiance

✱ Animations pour les enfants

- Promenades en poneys
- Jeux • Maquillage
- Mur de grimpe

✱ Cantine